

COVID 19 et services publics : des maux, des mots

16 avril 2020



Les gouvernements successifs n'ont eu de cesse d'organiser littéralement la casse des services publics. La doxa libérale ordinaire présente la dépense publique et les agent-es et salarié-es des services publics non comme une richesse, source de redistribution, d'égalité, et d'investissement, mais comme un fardeau qui entrave l'activité économique dont seraient actrices les seules entreprises. Le gouvernement ultra-libéral de Macron a encore renforcé cette évolution en liquidant tous les obstacles à l'entreprise - bientôt sanctifiée -, à l'initiative individuelle et aux premiers de cordée. La crise sanitaire a mis en lumière de façon crue le résultat de cette politique dévastatrice. Agent-es, salarié-es et usager-ères paient le prix fort de politiques gouvernementales qui ont systématisé les coupes budgétaires, opéré des suppressions d'emplois massives, remis en cause le bon exercice de nombre de missions par des restructurations inscrites dans une logique comptable, et en ont privatisé d'autres dans une logique de marchandisation et de mise en concurrence avec le privé (santé, poste, rail ...). L'Europe libérale a accéléré toutes ces politiques via les directives européennes.

COVID 19 ET SERVICES PUBLICS DES MAUX, DES MOTS

Le gouvernement annonce la mise en œuvre d'un plan d'investissement massif pour les services publics. Quelles mesures concrètes sont prévues ? Le premier ministre annonce un plan d'investissement massif de 100 milliards d'euros pour les services publics. Le plan d'investissement massif de 100 milliards d'euros pour les services publics. Le plan d'investissement massif de 100 milliards d'euros pour les services publics.

Pour une action publique
Le premier ministre annonce la mise en œuvre d'un plan d'investissement massif de 100 milliards d'euros pour les services publics. Le plan d'investissement massif de 100 milliards d'euros pour les services publics. Le plan d'investissement massif de 100 milliards d'euros pour les services publics.



... au service de l'intérêt général
Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général.

Des Femmes et des Hommes
Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général.

Pour une nouvelle éducation
Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général.

Agir en faveur de la santé
Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général.

Agir en faveur de la santé
Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général.

Agir en faveur de la santé
Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général. Le service public passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général.

Pour une action publique

Le primat libéral donné à l'individu et l'entreprise a fait perdre de vue que la somme des intérêts particuliers ne fait pas l'intérêt général. En concurrence les uns avec les autres, ils le ruinent bien au contraire. L'intérêt général les dépasse, et la confrontation avec la crise sanitaire a fait ressortir l'impérieuse nécessité de politiques publiques menées de façon coordonnée pour faire prévaloir la santé de la population. C'est ce qui fait défaut au gouvernement Macron, comme au niveau européen : c'est l'Europe de la concurrence libre et non faussée qui a été mise en place, pas celle des solidarités. Le gouvernement n'a pas de réponse au manque de moyens et la coordination européenne sanitaire a échoué.

Le système de santé, déjà à bout de souffle, n'arrive pas à faire face. Ce ne sont pas les cliniques privées qui peuvent répondre à la crise sanitaire majeure rencontrée, mais bien l'hôpital public ! Or le manque de lits est criant partout. Conséquence de 65 000 suppressions de lits et d'hôpitaux de proximité. Le matériel fait défaut : appareils de réanimation, gels, masques, blouses, tests... Les effectifs sont insuffisants. La situation est dramatique dans les EHPAD déjà fragilisés par le manque d'effectifs. Apparaissent aussi comme des plaies vives les carences en moyens et em- plois du social et du médico-social où travaillent tant d'invisibles travailleur-euses sociaux chargé-es de l'aide à la personne, du soutien aux publics les plus fragiles, les plus marginalisés. Le gouvernement a annoncé un plan d'investissement massif pour l'hôpital : des maux, des mots ! Or, sans l'hôpital public, et sans protection sociale, pas d'égal accès de tous et toutes à ce bien commun fonda- mental qu'est la santé. L'égal accès de la population aux biens communs est en jeu, santé mais aussi accès à l'eau, la nourriture, l'énergie, le logement, l'école et la culture...

Par là même, les services publics contribuent à la redistribution des richesses et à la cohésion sociale. Dans tous les domaines (santé, transport public, courrier, école...) l'action publique se révèle défaillante, résultant de la réduction de la voilure des services publics, aus- si bien territorialement (suppression d'implantations, déshérence des services publics en zone rurale comme dans les banlieues), que par absence d'investissement et de moyens humains. Fracture sociale et territoriale en sont les conséquences.

... au service de l'intérêt général

L'action publique passe par des services publics forts, des services œuvrant dans l'intérêt général, préservés de toute logique marchande. C'est à un plan de développement des services publics qu'il faut procéder, pour répondre aux be- soins de la population en renforçant les moyens budgétaires et humains et en répondant aux besoins nouveaux (perte d'autonomie, petite enfance, transition écologique...).

Des femmes et des hommes

Les salarié-es et agent-es des services publics font régulièrement l'objet d'attaques ciblées. Du « fonctionnaire bashing » libéral ordinaire jusqu'au mépris le plus total (les enseignant-es « encouragé-es » à aller ramasser les fraises pour suppléer au manque de saisonnier-ères en cet- te période de pandémie). Et ce n'est qu'avec la crise sanitaire que les soignant-es retrouvent la considération qu'ils n'ont pas

toujours eu, en particulier pendant leurs luttes. C'est pourtant grâce à eux et elles, à leur compétence et à leur sens du service public que peuvent être réalisées de manière égale et impartiale les missions de service public. Et pourtant ils et elles sont bien dépourvu-es de moyens.

Pour une nouvelle démocratie

Peut-on faire confiance à ceux et celles qui nous ont envoyé dans le mur ? Cette politique de désastre est suivie depuis longtemps et par des gouvernements différents, soutenue par l'Union européenne de longue date. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un énième plan hôpital, nous voulons que ceux et celles qui travaillent, ceux et celles qui sont les usager-ères de la santé, et aujourd'hui les victimes soient ceux et celles qui décident. Nous ne pouvons pas laisser la politique de santé publique se faire laminer tous les ans à l'assemblée lors de la discussion de la loi de financement de la sécurité sociale. La population entière est mobilisée aujourd'hui pour respecter les consignes données par les soignant-es et pour les soutenir. Cela veut dire qu'elle est capable aussi de dire son mot sur les choix à faire. Cela est vrai en matière de santé, pour la situation des Ehpad, mais aussi pour tous les services publics. Il faut mettre en route une nouvelle démocratie sanitaire, une nouvelle démocratie pour tous les services publics.

Agent-es et salarié-es en danger face au COVID 19

Dans les services publics essentiels et qui doivent continuer à fonctionner, le constat est clair : l'employeur public lui même met en danger les agent-es en ne fournissant pas du gel, des gants, des blouses, encore moins des masques, parfois même le savon manque ! Pourtant, ils et elles assurent la continuité du service : transports publics, poste, éducation, finances publiques, contrôle de la réglementation, douanes... Pour ces personnels qui sont en contact avec le public, on compte désormais de nombreux-ses malades et des décès. En guise de récompense, le gouvernement a annoncé une prime (de danger ?). Solidaires revendique la sécurité et la protection de ceux et celles qui travaillent, l'arrêt des missions momentanément non essentielles et des revalorisations salariales pérennes parce que ces métiers prouvent chaque jour leur utilité sociale.

Le gouvernement n'assure pas, même en tant qu'employeur public, les consignes de sécurité face à la crise sanitaire. Confronté-es à un danger grave et imminent, des agent-es et salarié-es ont voulu exercer leur droit de retrait. Alors même que le COVID 19 est un virus potentiellement mortel, les employeurs publics, ont immédiatement brandi la menace de sanctions, ne laissant que l'usage du droit de grève ou le recours juridictionnel. Certains employeurs, publics et privés, tentent même d'organiser la reprise du travail, alors que la pandémie est toujours là. Le confinement doit être strict afin que l'épidémie ne reparte pas en seconde vague. Il en va de la santé de la population. L'activité économique, hors les activités essentielles, doit être mise de côté.

La pression exercée est très forte sur les salarié-e-s Les congés, CET et RTT sont remis en cause, le temps de travail s'allonge. La crise sanitaire fragilise encore un peu plus les plus précaires et fait reculer les droits sociaux. L'effort collectif n'est pas reconnu. Avec la casse du droit du travail et des statuts (SNCF, fonction publique), les précaires sont de plus en plus nombreux et se retrouvent en grande difficulté face à la crise sanitaire : que deviennent les emplois des vacataires, auxiliaires, contractuels de droit publics, CDD...

Solidaires revendique la reconduction de leur contrat pendant et au-delà de la crise sanitaire.

Toutes et tous ensemble pour défendre nos droits face à la crise sanitaire.

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/COVID-19-et-services-publics-des-maux-des-mots>

